PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE

AVIS AU PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT VGR-720

PROGRAMME AUX FINS D'ACCORDER UNE AIDE SOUS FORME DE CRÉDIT DE TAXES POUR LA CONSTRUCTION OU LA RÉNOVATION DE LOGEMENTS LOCATIFS

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par la soussignée greffière de la Ville de Grande-Rivière,

QUE : Lors de la séance ordinaire tenue le 14 novembre 2022, le conseil municipal a adopté le règlement VGR-720 PROGRAMME AUX FINS D'ACCORDER UNE AIDE SOUS FORME DE CRÉDIT DE TAXES POUR LA CONSTRUCTION OU LA RÉNOVATION DE LOGEMENTS LOCATIFS;

QUE : Ce règlement est disponible à la consultation sur le site Internet de la Ville ainsi qu'au bureau de la greffière;

QUE : Ce règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Grande-Rivière, ce 26ième jour de novembre 2022.

Marilyn Morin

Marilyn Morin, Greffière